



## Ambassadrice de la santé cardiaque des femmes Modalités de participation

---

En tant qu'ambassadrice de la santé cardiaque des femmes, vous reconnaissez et acceptez les présentes modalités de participation. Il est important de comprendre que ce rôle vous oblige à respecter les principes de conduite établis par l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (ICUO) et énoncés ci-dessous, mais que vous n'êtes pas une mandataire de l'ICUO et n'êtes donc pas autorisée à le représenter ni à prendre de décision en son nom.

Le Centre canadien de santé cardiaque pour les femmes s'engage à vous appuyer dans votre rôle d'ambassadrice et à :

1. Vous donner les renseignements, la formation et l'aide dont vous avez besoin pour remplir votre rôle d'ambassadrice de la santé cardiaque des femmes.
2. D'assurer une certaine supervision et de vous donner de la rétroaction sur votre travail.
3. D'être ouvert à tout commentaire qui pourrait mutuellement nous aider à accomplir nos tâches respectives de façon plus efficace.
4. De vous traiter sur le même pied d'égalité que le personnel, en tant que partenaire coresponsable de réaliser la mission, de maintenir les valeurs et d'atteindre les objectifs de service du CCSCF.

En tant qu'ambassadrice de la santé cardiaque des femmes, j'accepte les dispositions suivantes et je m'engage à :

1. Participer activement aux programmes du CCSCF pour un **minimum de six mois** et à rester dans ce rôle tant que la situation est mutuellement bénéfique. Advenant des circonstances qui m'obligent à interrompre ma participation, j'en discuterai immédiatement avec la responsable du programme des ambassadrices de la santé cardiaque des femmes.
2. M'acquitter le mieux possible de mes tâches d'ambassadrice bénévole de la santé cardiaque des femmes.
3. Respecter mes obligations et les heures établies. Si j'ai un empêchement, j'en informerai les personnes appropriées au moins 48 heures à l'avance pour qu'on puisse prendre des mesures pour me remplacer.
4. Respecter les politiques et procédures du CCSCF, notamment en ce qui a trait à la santé-sécurité au travail, à la protection des renseignements personnels et aux conflits d'intérêts.

5. Me conduire en tout temps conformément à la mission, aux valeurs et aux objectifs de service du CCSCF.
6. Me conduire de façon professionnelle et respecter la confidentialité de l'information qu'on me communique.
7. Ne pas m'engager dans une relation de *counseling* avec les femmes que j'aide.
8. Responsabiliser les femmes que j'aide, et non pas leur donner des recommandations ou des avis médicaux.
9. Ne pas tenter de résoudre moi-même des problèmes qui nécessitent une aide professionnelle (p. ex. dépression, suicide, conflit avec un soignant), mais demander l'aide de tierces parties pour remédier à la situation.
10. Ne pas me considérer comme une mandataire, une employée ou une représentante autorisée de l'ICUO.
11. Ne pas utiliser ou copier le manuel ou les documents du programme pour un autre usage qu'une présentation ou une rencontre du programme des ambassadrices de la santé cardiaque des femmes.

Merci de vous joindre à nous et bienvenue à bord!